

Formation Supérieure

Robotique Industrielle et Vision

Cette **formation de niveau Bac+3** vise à former des collaborateurs avec des compétences qui leur permettent de prendre en charge un large éventail d'activités : Intégration de robots sur des lignes de production, conception et réalisation d'unités robotisées, automatisation de postes de travail, contrôles en cours de process

• Prè-requis

- Etre titulaire d'un niveau bac + 2 au minimum :
BTS CRSA / CPI, BTS SNIR, DUT secteur industriel, ...etc

• Conditions d'accès

- Salariés, CIF, demandeurs d'emploi, salariés en contrat pro
- Autres possibilités sur examens de situation.

• Formation

- En alternance
- Durée : 1 an (430 heures de formation en centre sur 14 semaines)

• Débouchés

- Postes accessibles :

Spécialiste vision industrielle, intégrateur en robotique, automaticien, responsable process

- Dans des secteurs d'activités : Industrie

Agroalimentaire, menuiserie industrielle, production sérielle,
Chimie/plasturgie/metallurgie
Automobile/aéronautique
Assemblage, ... etc

Expérience Professionnelle

Périodes en entreprise

755 heures

Projet tuteuré en entreprise

Intégration d'un système automatisé comportant un robot et/ou un système de vision

400 heures

Informatique Industrielle et Réseaux

Systèmes de Vision,
réseaux industriels

80 heures

Connaissance de l'entreprise

Droit, Communication, Anglais, Management

50 heures



Conception et avant-projet

Directive machine et
sécurité, virtualisation
d'environnement de travail,
modélisation

120 heures

Automatismes

Supervision, asservissements, langages
et programmation d'API

80 heures

Intégration de robots

Processus robotisé, ma-
nipulation et préhension
de produits, transitique

100 heures

Avec le soutien de



■ Qu'est ce qu'un contrat de professionnalisation ?

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail qui s'adresse :

- aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus,
- aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus,
- aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats.

Son objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale par une qualification complémentaire en vue d'accéder à un poste déterminé dans l'entreprise.

■ Quels avantages pour le jeune ?

• Rémunération

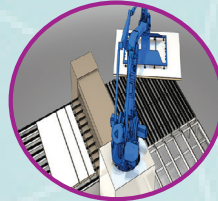
- Moins de 21 ans : 65 % du SMIC
- Entre 21 et 26 ans : 80 % du SMIC
- 26 ans et plus : 100 % du SMIC

La rémunération peut varier en fonction des conventions collectives et du niveau d'études du stagiaire.

• Expérience professionnelle

■ Quels avantages pour l'employeur ?

- Exonération partielle de charges sociales
- Non comptabilisation dans l'effectif
- Financement de la formation par votre OPCA
- Rémunération du tuteur



Formation Supérieure BAC + 3

Robotique Industrielle et Vision

Greta des Monts du Cantal

Lycée Monnet-Mermoz
10, rue du Docteur Chibret
15000 AURILLAC

Contact : Sylvie ISCHARD
Conseiller en Formation Continue
Tél : 04 71 45 49 50
greta.monts-cantal@ac-clermont.fr

SIGMA CLERMONT

Campus des Cezaux
CS20265

63178 Aubière Cedex
Contact : Bruno ASTRUC

Directeur des études délégué à la formation mécanique avancée
Tél : 04 73 28 80 53
bruno.astruc@sigma-clermont.fr



diplômes délivrés : CQPM Chargé d'Intégration en Robotique

Diplôme d'établissement Bachelor SIGMA Clermont